

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 74 (1979)
Heft: 3-fr

Rubrik: Langues de chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entreront-ils dans le dictionnaire?

Helvétismes

Dans le numéro 1979/1 de cette revue, nous avons présenté quelques «helvétismes de bon aloi» et nous avons signalé la liste de régionalismes que le Centre de dialectologie et d'étude du français régional, de l'Université de Neuchâtel, a élaborée en 1978 à la demande de la maison Larousse. Plusieurs lecteurs nous ont écrit, nous demandant de leur communiquer cette liste – ce que nous faisons bien volontiers. Nous la publions intégralement ici, pour tous ceux que ces questions de langue intéressent.

La rédaction du Larousse – faut-il le rappeler? – a chargé le Centre de lui fournir une cinquantaine d'helvétismes d'usage courant, dignes d'être accueillis dans une nouvelle édition du Petit Larousse. Ce cadre bien étroit, mais qu'il a fallu respecter, explique certaines particularités de notre liste. Ainsi, les articles sont rédigés dans le «style Petit Larousse»: définitions aussi concises que possible, peu de détails, peu de nuances secondaires, peu d'exemples. De même, le choix des mots est fait en fonction du Petit Larousse. Ce qui se trouve déjà dans l'édition 1978 n'a pas été repris par notre liste. C'est le cas de *septante*, par exemple, qui est présenté correctement comme helvétisme vivant. Le contrôle systématique des régionalismes suisses dans l'édition 1978 nous a permis d'ailleurs de proposer des améliorations pour plusieurs articles.

Que choisir parmi les quelque 150000 attestations de mots régionaux réunies par le Centre de Neuchâtel? Les termes les plus couramment utilisés, cela va de soi, à savoir:

1° ceux qui ont un caractère officiel ou semi-officiel en Suisse romande (nous ne vivons pas sous la même administration que les Français),

2° ceux qui désignent des réalités de ce pays,

3° d'autres enfin qui sont utilisés, ou au moins compris, dans tous les cantons romands et qui, de ce fait, méritent vraiment le titre d'helvétismes.

De préférence, nous avons retenu des mots dont le sens exact est difficile à saisir, renonçant pour cette fois à certains régionalismes de bon aloi certes, mais aisément compris par un francophone qui les rencontre dans un texte suisse. Celui-ci devinera qu'un *rural* (s.m.) est un bâtiment ou une partie de bâtiment nécessaire à l'exploitation agricole, que le *Plateau* est le nom de la région comprise entre les Alpes et le Jura, qu'un *président de commune* valaisan ou neuchâtelois correspond au maire d'un village français.

Nous ne faisons aucune distinction entre les régionalismes qui n'ont pas de correspondant français (par exemple *channe*) et les mots qu'on emploie au-

jourd'hui en Suisse romande avec des sens autres qu'en France (*bourgeois*, *lavette*).

Ci-dessous, nous avons groupé dans une première série la cinquantaine d'helvétismes à qui nous donnons la priorité pour une entrée dans les dictionnaires français. Une deuxième série, de quelque 40 mots, a également été communiquée à la rédaction du Larousse: ce sont des mots de rechange, pour le cas où un terme de la première série serait écarté.

En faisant ce tri, forcément subjectif, que nous soumettons à la critique des usagers, nous sommes entrés malgré nous dans la discussion toujours actuelle de la norme, de ce qui est «correct» et de ce qui serait «faux». Nous avons déjà exprimé notre opinion à ce sujet et nous n'y revenons pas aujourd'hui. L'établissement de notre liste, nous l'avons abordé avec des préoccupations d'ordre scientifique et non dans un but de propagande, pour ou contre les régionalismes. Notre souci constant a été de *constater l'usage et non de le créer*.

Première série

- armailli** s.m. = pâte, dans les alpages fribourgeois.
- bondelle** s.f. = poisson du lac de Neuchâtel, appartenant au genre corégone [parallèle à **féra** = poisson du Léman, qui se trouve dans le PtLar. 1978].
- bouille** et **boille** /boj/ s.f. = grand bidon cylindrique servant à transporter le lait.
- bourgeois**, -e s.m. et f. = personne qui a droit de cité dans une commune. – **bourgeoisie** s.f. = droit de cité, citoyenneté dans une commune.
- bricelet** s.m. = gaufre mince et croustillante, préparée au *fer à bricelets*.
- caquelon** s.m. = poêlon en terre, dans lequel on prépare la fondue.
- carnotset** s.m. = local aménagé généralement dans une cave (établissement public ou maison privée) pour y boire entre amis.
- case postale** s.f. = boîte postale.
- catelle** s.f. = 1° carreau vernissé d'un poêle de faïence, 2° brique servant au carrelage d'une paroi.
- channe** s.f. = broc d'étain.
- confédéré** s.m. = nom donné en Suisse à un ressortissant d'un autre canton.
- cornet** s.m. = sachet de papier [n'a pas la forme d'un cône].
- cuisseuses** s.f.pl. = culotte courte de sport.
- déjeuner** s.m. = repas du matin.
- dévaloir** s.m. = 1° couloir dans les forêts de montagne, pour dévaler les billes de bois, 2° vide-ordures, dans un immeuble.
- dicastère** s.m. = département, dans une administration communale: *dicastère des écoles, des forêts*, etc.
- dîner** s.m. = repas de midi.
- écolage** s.m. = finance qu'on paie pour un écolier.
- effeuilleuse** s.f. = femme ou jeune fille engagée pour épamprer la vigne. – les **effeuilles** s.f.pl. = épamprage de la vigne, saison de l'épamprage.
- élite** s.f. = dans l'armée suisse, troupes formées par les classes d'âge d'entre 20 et 32 ans.
- s'encoupler** v. réfl. = s'empêtrer, s'embarrasser dans qch. qui traîne par terre, aussi dans ses propres pieds.
- s'enuquer** v. réfl. = se briser la nuque.
- fédéral** adj. = relatif à la Confédération helvétique, qui est du ressort de la Confédération. *Chemins de fer fédéraux*.
- fermeture-éclair** s.f. = fermeture à glissière.
- fourre** s.f. = 1° taie d'oreiller, d'édredon, 2° enveloppe protégeant un livre ou un cahier, enveloppe d'un disque.

foyard s.m. = hêtre.
gâteau s.m. = tarte [à côté du sens français]: *Gâteau aux pommes*, etc.
gouille s.f. /guj/ = mare, flaque.
gravière s.f. = carrière de gravier.
gringe, rarement **grinche** adj. = de mauvais humeur, grincheux.
lavette s.f. = carré de tissu-éponge, pour se laver.
mailler v.tr. = tordre, fausser. *Une poutre maillée.*
maturité s.f. = baccalauréat. *Commission fédérale de maturité.*
morbier s.m. = horloge d'appartement, variété de comtoise.
numéro postal s.m. = code postal.
ordré adj. = ordonné, qui a de l'ordre.
panosse s.f. = serpillière. – **panosser** v.tr. = nettoyer (un plancher) à l'aide d'une panosse.
parchet s.m. = parcelle de terre, surtout de vignoble.
pécloter v. intr. = avoir une santé chancelante.
pive s.f. = cône, fruit de conifère.
planton s.m. = jeune plant (légumes, fleurs) destiné à être repiqué.
postulat s.m. = vœu (non contraignant, par opposition à la *motion*) qu'un parlementaire transmet à l'exécutif.
pruneau s.m. = quetsche. – **pruneau sec** = pruneau, au sens français.
ramassoire s.f. = pelle à balayures.
référendum s.m. = en Suisse, sur le plan fédéral, institution de droit public en vertu de laquelle les citoyens se prononcent sur une décision des Chambres fédérales, à condition qu'un tel vote soit expressément demandé par un nombre déterminé de signataires.
relaver v.tr. et surtout absolu = laver la vaisselle, après un repas.
repourvoir un poste, etc. = en confier la charge à qqn. – *Poste à repourvoir* = vacant, au concours.
ræstis (ou **röstis**, selon l'orthographe allemande) s.pl. /røsti/ = mets suisse fait de pommes de terre crues ou bouillies, râpées ou coupées en minces tranches, et rissolées à la poêle.
samaritain s.m. = secouriste.
sans autre loc. adv. = sans façon, sans autre avis, sans faire des manières. «Puis-je dormir chez toi? – *Sans autre.*»
sommelière s.f. = serveuse.
souper s.m. = repas du soir (18–20 h).
tablar s.m. = rayon servant à entreposer qch.
tavillon s.m. = bardeau, planche mince en forme de tuile, revêtant la façade ou le toit d'un bâtiment.
votation s.f. = vote. *Votation populaire.*
yasse (ou **yass**, **jass**) s.m. /yas/ = nom du jeu de cartes le plus populaire en Suisse.

*

Retouches aux articles du Petit Larousse 1978:

jodler: l'orthographe **yodler** est préférable, parce qu'elle n'incite pas à une mauvaise prononciation. Définition: ce chant n'appartient pas seulement aux Tyroliens, mais il est indigène en Suisse également. Ajouter: **yodlé** ou **yodel** s.m. = chant yodlé.
landammann: titre que porte le chef de l'exécutif, dans quelques cantons de la Suisse alémanique [en Suisse romande, terme de fréquence très faible].
landsturm et **landwehr**: la localisation «dans les pays germaniques» ne tient pas compte de la Suisse romande où ces mots appartiennent au langage militaire, officiel (français!). Sont incorporés dans la *landwehr* les hommes âgés de 32 à 42 ans, dans le *landsturm* ceux de 42 à 50 ans.
raclette: ce n'est pas une «fondue» au sens que le Petit Larousse donne à ce mot. Essai de définition: s.f. = mets d'origine valaisanne, qu'on prépare en présentant à la flamme un fromage du pays coupé en deux, et dont on racle la partie ramollie pour la manger au fur et à mesure que la pâte fond.
redoux: la définition «radoucissement...» du Grand Larousse de la Langue française (1977) convient mieux que celle du Petit Larousse 1978 et du Lexis: «période...»
romand: la définition du Petit Larousse nous semble trop étroite puisqu'on parle non seulement de la *Suisse romande*, mais aussi des *cantons romands*, de *littérature romande*, de *l'école romande*, d'*associations romandes*, etc. Ajouter: **Romand**, -e s.m. et f. = Suisse,

Suisse de langue française: les *Romands*, par opposition aux *Alémaniques*.

stand de tir: la prononciation courante est /stã/.

velche ou **welche** s. et adj. = surnom que les Suisses alémaniques donnent aux Romands, en général sans nuance péjorative, et que ceux-ci, par plaisanterie, utilisent parfois pour se désigner eux-mêmes.

Deuxième série

atrium s.m. = crépinette ronde.
biscôme s.m. = pain d'épice, de couleur brune.
bisse s.m. = en Valais, canal de long parcours, amenant l'eau d'irrigation.
brante s.f. = hotte étanche des vendangeurs.
cheni s.m. //ni/ = 1° désordre, 2° objets sans valeur. «Dans ton *cheni*, même une chatte ne retrouverait pas ses petits.»
cibare s.m. = marqueur à la cible.
cornettes s.f.pl. = sorte de pâtes alimentaires: ce sont de petits macarons d'environ 2 cm de long.
demi-canton s.m. = en Suisse, Etat de la Confédération qui est résulté de la partition d'un canton au cours de l'histoire.
échelle s.f. surtout au pl. = ridelle: *Char à échelles.*
école enfantine = école maternelle.
fion s.m. = mot piquant. *Lancer des fions à qqn.*
flûte s.f. = bouteille à col long.
fœhn s.m. = 1° fœhn (vent), 2° sèche-cheveux.
galetas s.m. = les combles d'un bâtiment [ce n'est pas un logement].
gonfle s.f. = congère (terme du Plateau et des Alpes).
gouverner v.tr. et surtout absolu = soigner le bétail le matin et le soir (affourrager, traire, abreuver, etc.)
gribiche s.f. = femme acariâtre, méchante; pimbêche.
guillon s.m. = fausset du tonneau.
landsgemeinde s.f. = assemblée législative réunissant en plein air tous les citoyens, institution conservée dans quelques cantons de la Suisse alémanique.
lieutenant s.m. = premier grade de la hiérarchie des officiers. – **premier lieutenant** s.m. = officier dont le grade se situe entre celui de lieutenant et celui de capitaine.
major s.m. = officier dont le grade se situe entre celui de capitaine et celui de lieutenant-colonel.
mayen s.m. = en Valais, pâturage d'altitude moyenne, avec bâtiment, où le troupeau séjourne au printemps et en automne.
mazot s.m. = petit bâtiment rural.
menée s.f. = congère (terme du Jura).
mise s.f. = vente aux enchères. – **miser** v. tr. = vendre à l'encan, acheter à l'encan.
musique à bouche s.f. = harmonica.
patte s.f. = chiffon, torchon. *Patte à relaver* = servant à laver la vaisselle.
pétouiller v.intr. = barguigner, lambiner.
pinte s.f. = cabaret, débit de boissons.
planelle s.f. = carreau, brique de carrelage.
plaque à gâteau s.f. = forme en tôle, ronde ou rectangulaire, avec rebord, dans laquelle on cuit les tartes.
poche s.f. ou **pochon** s.m. = louche.
poussine s.f. = poulette.
poutser v.tr. = nettoyer (terme pittoresque, familier).
raccard s.m. = grange à blé caractéristique du Valais.
services s.m.pl. = couvert, dans le sens restreint de: cuiller, fourchette et couteau (usage surtout oral).
syndic s.m. = titre que porte le président d'une commune dans les cantons de Vaud et de Fribourg (il s'appelle *président* en Valais et dans le canton de Neuchâtel, *maire* dans le canton de Genève et dans le Jura).
tabelle s.f. = tableau (de statistique, par ex.), liste, rôle.
tacon s.m. = pièce servant à raccommoder un vêtement.
vengeron s.m. = gardon, *Leuciscus rutilus*.
vreneli s.m. = pièce d'or, de 20 francs suisses. Ernest Schüle